



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

CTP DSNA DU 9 DECEMBRE 2010 UN CTP POUR RIEN ?

Ce CTP faisait suite au CTP exceptionnel du 12 novembre 2010 qui avait été réuni à la demande de FO, CGT et UNSA lessa. Le CTP du 12 avait abordé « la gestion des personnels opérationnels et la mise en place d'une organisation pérenne du fonctionnement des services sur une base souple et transparente ».

Lors de ce CTP du 12 le DSNA avait, suite aux débats, précisé les axes de travail :

- faire un bilan de la V1 et ne pas mettre en place la V2. FO avait dénoncé l'utilisation des systèmes de sûreté pour contrôler les présences,
- redonner aux Chefs de salle, Chefs de TWR, Chef CA, ...la possibilité de gérer l'effectif contrôleur en fonction du trafic (départ anticipés, etc...),
- mise en place d'un système de remplacement et de permutation (IESSA, TSEEAC des BTIV, Vigie trafic, CESNAC, etc...) pour une meilleure souplesse,
- formation complémentaire sur site (anglais, manex, consignes..),
- réserve Opérationnelle (VRO) : FO a rappelé que ce GT est indépendant du protocole. Il est incompréhensible que la DGAC et les signataires aient refusé de le poursuivre en le liant au protocole. FO refuse que ce dispositif soit une façon de réduire les BO des organismes. FO a également demandé que la réflexion soit étendue aux organismes ne fonctionnant pas en équipe et qui sont régulièrement oubliés.

Ce CTP du 12 semblait ouvrir la voie au dialogue pour introduire de la souplesse dans les services opérationnels mais le DSNA a refermé toute possibilité le 9 décembre en imposant le texte protocolaire sur les VRO comme seul mandat.

Le DSNA refuse désormais que la gestion administrative des arrivées et départs des contrôleurs soit confiée aux CDS, CTWR, Chefs CA... et propose pour seul mandat « non modifiable » le dispositif VRO inscrit dans le protocole.

Après de longs débats il y a eu 2 textes votés :

Texte VRO du protocole proposé par l'Administration et le SNCTA :

Pour : SNCTA + Administration

Abstention : UNSA

Ne participent pas au vote : FO, CGT, CFDT.

FO n'a pas participé à ce vote puisqu'aucune modification du texte présenté n'était possible ce qui démontre la refus de dialogue de la DSNA/DGAC.
FO refuse tout concept destiné à réduire les effectifs.

Le texte proposé par les organisations syndicales :

« étudier la mise en place d'un dispositif de réserve opérationnelle tel que défini dans le cadre des négociations protocolaires 2010 et prendre en compte les orientations du CTP du 12 novembre concernant les responsabilités des CDS, CTWR, Chef CA et concernant l'harmonisation des règles de récupération. Ce GT rendra son rapport lors du CTP de mars 2011 ».

Pour : FO, CGT, UNSA, CFDT
Contre : Administration
Ne participe pas au vote : SNCTA

FO a voté favorablement ce texte pour continuer à avancer dans la réflexion et retrouver de la souplesse au profit des personnels. FO s'opposera à toute remise en cause des textes réglementant le temps de travail (1j/2, 155 vacations maxi /an, 32H, etc..).

En conclusion le DSNA a indiqué rendre compte au Directeur Général de la position de chacun en CTP. Il est désolant de voir se figer une situation sur des positions de principe.

AUTRES POINTS ABORDES :

Fiches de Synthèse d'Exploitation (FSE) :

La DTA va mettre en conformité la réglementation française avec la doc 4444 de l'OACI pour 2012. Les FSE qui reprennent l'ensemble des textes réglementaires seront déclinées dans le MANEX.

Réorganisation SDPS :

FO a lu en séance une déclaration intersyndicale (SNICAC, FO, CGT, UNSA-Iessa) dénonçant les erreurs de management au sein de SDPS tant dans le fonctionnement actuel que dans la réorganisation future.

Devant ce constat que le dossier n'était pas « finalisé » le DSNA a reporté ce point à un prochain CTP. Des réunions avec les personnels sont prévues début 2011 mais peut être faut-il changer de Sous-directeur pour que le dialogue reprenne ???

Environnement :

Le principe Sécurité-Environnement-Capacité n'est pas remis en cause du moins pour la sécurité qui reste la priorité, mais entre Environnement et Capacité il y a souvent des difficultés.

Une étude sur le gain en trajectoire dans les CRNA est en cours. La visualisation par le grand public de l'image radar (différée dans le temps pour des raisons de sûreté) est à l'étude.

Dossiers reportés au CTP DSNA du 4 janvier 2011 : PYRENEES, PERPIGNAN, NIMES, 4-Flight.....

Contacts : Pierre MEYBON - Thierry MOROT - Frederic QUENARD : 05 57 92 84 86